



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Professionnels du spectacle

Question écrite n° 11434

Texte de la question

M. Claude Dhinnin demande à M. le ministre de la culture et de la francophonie de lui préciser les perspectives de publication et d'application des travaux de la mission d'évaluation et de proposition relative à la situation des professionnels du spectacle au regard du régime de l'assurance chômage mise en place le 1er décembre 1993, et dont les propositions devaient être formulées « avant le 1er février 1994 », le système actuel d'indemnisation étant, dans cette perspective, « prorogé jusqu'alors ».

Texte de la réponse

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le ministre de la culture et de la francophonie ont confié à M. Patrick Devaux, conseiller maître à la Cour des comptes, une mission d'évaluation et de proposition relative à la situation des professionnels du spectacle au regard du régime de l'assurance chômage. Ces propositions ont été remises aux deux ministres qui les ont diffusées aux partenaires sociaux de l'UNEDIC afin d'alimenter leur réflexion sur les annexes 8 et 10.

Données clés

Auteur : [M. Dhinnin Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11434

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 1994, page 839

Réponse publiée le : 18 avril 1994, page 1915